

tions qu'il formoit sur le Duché de *Milan* en vertu du Diplôme de l'Empereur Charles-Quint, & promettre de secourir de tout son pouvoir la Reine de Hongrie, aussi long-tems qu'elle aura besoin de son assistance. Sa Maj. Britannique qui a accédé à ce Traité, est garante de toutes les conditions qu'il renferme.

C'est par un tel Traité que Sa Maj. Hongroise peut compter de tenir le Roi de Sardaigne dans ses intérêts. Ce Prince n'auroit pû justement en espérer autant du côté de l'Espagne, aussi a-t-il rejeté toutes les propositions de cette Couronne qui tendoient à le détacher du parti qu'il a pris d'abord. L'avantage qu'il reçoit d'ailleurs de la Couronne Britannique, qui lui fait compter les sommes dont on est convenu, est un second motif, également puissant, pour l'y affermir. Le Traité dont il est question, est un Traité définitif.

Si la guerre continuë contre l'Espagne, comme il y en a toute aparence, & si la France lâche ses Armateurs de St. Malo & autres; le Gouvernement trouvera une nouvelle ressource pour augmenter les siens, quoique ceux qu'il a actuellement en mer fassent pour le moins, tant en Amérique qu'en Europe, autant de prises sur les Espagnols, que ceux-ci en font sur les Anglois; le détail qu'on reçoit de ces prises, & dont les feuilles hebdomadaires de Londres ne manquent pas de faire le rapport, le justifient. Cette ressource est dans une association de plusieurs Juifs des plus aisés de Londres, qui ont demandé la permission à l'Amirauté d'armer en course. Ils offrent de mettre d'abord en mer vingt Vaisseaux depuis 12. jusqu'à 20. pièces de canon, afin de les employer sur-tout à croiser

sur